

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 24803 - 2006 B 05304 - 420 911 406 - EN CO

24709

E. N. CO

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.400 euros.
Siège social : 23 à 41, allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
R.C.S. BOBIGNY 420 911 406
SIRET 420 911 406 00049 - APE 7732 Z



COMPTES ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Copie certifiée conforme

Le Président

[Handwritten signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EN CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 23-41 allée d'Athènes 93320 PAVILLONS-SOUS-BOIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 2 0 9 1 1 4 0 6 0 0 0 4 9			Néant *			
			Exercice N clos le. 30/09/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	41 163	AG	41 163	
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	393 728	AK	393 728	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	341 134	AO	122 096	219 037
		Constructions AP	452 190	AQ	90 438	361 752
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	5 837 198	AS	4 118 694	1 718 503
		Autres immobilisations corporelles AT	666 403	AU	446 408	219 994
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF			BG			
Autres immobilisations financières* BH		226 823	BI		226 823	
TOTAL (II) BJ		7 958 640	BK	4 818 800	3 139 839	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	29 722 277	BY	1 763 907	27 958 369
		Autres créances (3) BZ	4 574 090	CA		4 574 090
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE		
	Disponibilités CF	2 081 123	CG		2 081 123	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	855 050	CI		855 050	
	TOTAL (III) CJ	37 232 541	CK	1 763 907	35 468 633	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		45 191 182	IA	6 582 708	38 608 473	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS EN CO		Néant	*
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000 400)	DA	2 000 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	200 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 734 163
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	222 564
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 157 167
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 768 659
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 580 187
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 619 204
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 483 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	218	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	33 451 305
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 608 473
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	30 547 091	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EN CO		Exercice N			Néant	*		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 898 258	FB	2 408 062	FC	5 306 321	
	Production vendue { biens * services *	FD	(25 143)	FE		FF	(25 143)	
		FG	53 420 755	FH	1 307 788	FI	54 728 543	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	56 293 870	FK	3 715 850	FL	60 009 721	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	572 371	
	Autres produits (1) (11)					FQ	553	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	60 582 645
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 470 267	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	73 098 241	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	565 155	
	Salaires et traitements*					FY	4 112 690	
	Charges sociales (10)					FZ	1 779 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	863 863
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	112 869
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	396	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	82 002 755	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(21 420 109)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	461 874	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	461 874	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(461 874)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(21 881 983)	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS EN CO		Néant *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	100	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 787 095	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 787 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 506	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	664 141	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	682 647	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	22 104 547	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	83 369 841	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	83 147 277	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	222 564	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	46 620 372
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	405 870	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	412 954	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6 obligatoires A9 complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Voir état annexe	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> { biens services </div>				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	3
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 943
Dons, libéralités	30
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 530
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	664 141
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	682 647
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	100
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	22 787 095
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	22 787 195

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS EN CO				Néant	*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations Consecutives a une reevaluation pratquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste a poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	125 543	KE	KF	
						309 348	
CORPORELLES	Terrains		KG	341 134	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	452 190	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1				
	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	439 965	KW	KX
		Matériel de transport*		KY	35 370	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	120 216	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN		6 984 775	LO	LP	
						1 087 354	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	225 623	IU	IV	
						1 200	
	TOTAL IV	LQ		225 623	LR	LS	
						1 200	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG		7 335 942	OH	OJ	
						1 397 902	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
						434 891	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Constructions	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	774 582	MK	5 837 198
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	484 682	MO
		Matériel de transport	IV	MP	621	MQ	53 723
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	127 997	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	IV	NG	775 203	NH	7 296 925	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	OV	OW	
	Autres participations		IO	OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	226 823	
						226 823	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	226 823	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	OK	775 203	OL	7 958 640	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EN CO					Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	41 163	PF		PG		PH 41 163
TOTAL I	RK	41 163	RM		RN		RO 41 163
Terrains	PI	87 982	PJ	34 113	PK		PL 122 096
Sur sol propre	PM	67 828	PN	22 609	PO		PQ 90 438
Constructions	PR		PS		PT		PU
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 474 727	QA	754 417	QB	110 450	QC 4 118 694
Autres	QD	293 776	QE	27 342	QF		QG 321 119
immobilisations corporelles	QH	23 855	QI	11 249	QJ	613	QK 34 491
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	76 666	QM	14 131	QN		QO 90 798
Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II	QU	4 024 837	QV	863 863	QW	111 064	QX 4 777 637
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON	4 066 001	OP	863 863	OQ	111 064	OR 4 818 800
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	1 810 454	TY	112 869	TZ	159 416	UA	1 763 907
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 810 454	UB	112 869	UC	159 416	UD	1 763 907
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	112 869	UF	159 416		
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	226 823	UV		UW	226 823			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 084 197		2 084 197					
	Autres créances clients		UX	27 638 080		27 638 080					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	10 473		10 473					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 715 313		3 715 313				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	848 303		848 303					
	Charges constatées d'avance		VS	855 050		855 050					
TOTAUX			VT	35 378 241	VU	35 151 418	VV	226 823			
RENVOLS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 768 659		1 864 445		2 904 214			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 619 204		13 619 204						
Personnel et comptes rattachés		8C	436 166		436 166						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	466 243		466 243						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 224 732		5 224 732					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	355 894		355 894						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 580 187		8 580 187						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	218		218						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	33 451 305	VZ	30 547 091		2 904 214			
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 009 186	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS EN CO		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice clos le 30/09/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	222 564		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	112 000		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	58 676		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	104 658	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	110 601	
	Amendes et pénalités	WJ	5 943	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
TOTAL I				WR	503 841		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	79 948		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19%					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Produit net des actions et parts d'intérêts)				XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexties A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 dhodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	YI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)	YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)	YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	423 893		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	423 893		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS EN CO

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
	Montant
Suramortissements liés aux investissements	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EN CO		Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 462 153	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis	K4ter	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	423 893	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)	K6	5 038 259	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 038 259	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	240 459	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Organic	9K	104 658	9L 79 948
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	104 658	YO 79 948
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EN CO</u>										Néant <input type="checkbox"/>		*										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB														
							- Autres réserves	ZD														
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(3 193 292)			Dividendes		ZE													
	Prélèvements sur les réserves	OE		3 193 292			Autres répartitions		ZF													
	TOTAL I	OF					Report à nouveau		ZG													
												N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II		ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :										
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail				J7	190 535 047)	VQ	110 221 751												
	Engagements de crédit-bail immobilier												YR									
	Effets portés à l'escompte et non échus												YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance												YT	1 362 268								
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8)	XQ	3 992 881												
	Personnel extérieur à l'entreprise												YU	4 515 747								
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	238 449								
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV									
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	7 564)	ST	62 988 894												
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	73 098 241									
IMPOTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												YW	132 680								
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS)	9Z	432 475												
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	565 155								
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée												YY	15 129 832								
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	14 566 443								
DIVERS	Montant brut des salaires *												OB	3 928 904								
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												OS									
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	3,65	%							
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP					Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0								
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies														RH								
REGIME DE GROUPE *	Société resultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	423 893	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL												
					Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC												
	Groupe resultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO												
					Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 9 9 0 3 8 6 8 5 0 0 0 1 6				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EN CO

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1 Matériel et outillage	774 582			110 450	664 131
2 Matériel de transport	621			613	8
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1 22 787 095	22 122 963	22 122 963				
2	(8)	(8)				
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19 Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 9

22 122 955

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 10

(A)

(B)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % 11

(ventilation par taux)

Désignation de l'entreprise : SAS EN CO		Néant		
Exercice ouvert le : 01/10/2022 et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois : 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	YP	78		
Dont apprentis	YF	4		
Dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	60 009 721		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT			
TOTAL 1		OX	60 009 721	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	553		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	169 113		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2		OM	169 666	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON	3 936 477		
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	22 133 271		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	396		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 3		OJ	26 070 145	
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		
		OG	34 109 242	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	34 109 242	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	60 009 721	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	78	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 2	GZ	3 0 / 0 9 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	/ /		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EN CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 38 608 474 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 222 564 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;

- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENCO a re-négocié et bénéficié de franchise de loyers pour 78 contrats de crédit-bails. La société a décidé de comptabiliser les loyers de crédits-bails selon les nouvelles échéances contractuelles. Cette méthode conduit à ne constater aucune charge de loyer pendant la période de franchise.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,06 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2016-2018)

Le taux de charges sociales retenu est de 50%.

Les engagements retraite sont calculés en fonction du taux d'actualisation IAS19 de la zone euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 543	309 348		434 891
Immobilisations incorporelles	125 543	309 348		434 891
- Terrains	341 134			341 134
- Constructions sur sol propre	452 190			452 190
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 595 898	1 015 882	774 582	5 837 198
- Installations générales, agencements aménagements divers	439 966	44 717		484 682
- Matériel de transport	35 370	18 975	622	53 723
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	120 217	7 780		127 997
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 984 776	1 087 354	775 204	7 296 926
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	225 624	1 200		226 824
Immobilisations financières	225 624	1 200		226 824
ACTIF IMMOBILISE	7 335 943	1 397 902	775 204	7 958 641

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 163			41 163
Immobilisations incorporelles	41 163			41 163
- Terrains	87 983	34 113		122 096
- Constructions sur sol propre	67 829	22 610		90 438
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 474 728	754 418	110 451	4 118 695
- Installations générales, agencements aménagements divers	293 777	27 343		321 119
- Matériel de transport	23 856	11 249	614	34 491
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 667	14 132		90 798
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 024 838	863 864	111 064	4 777 637
ACTIF IMMOBILISE	4 066 001	863 864	111 064	4 818 801

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 378 242 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres	226 824		226 824
--------	---------	--	---------

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

29 722 278

29 722 278

Autres

4 574 090

4 574 090

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

855 050

855 050

Total	35 378 242	35 151 418	226 824
--------------	-------------------	-------------------	----------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--	--	--

Fournisseurs - rrr à obtenir

68 867

Total			68 867
--------------	--	--	---------------

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	31/03/2022	31/03/2023
Parts sociales	600	600
TOTAL	600	600

La valeur nominale des titres est de 3 334 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-3 193 292
Prélèvements sur les réserves	3 193 292
Total des origines	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	30/09/2022		30/09/2023	
Capital	2 000 400			2 000 400
Réserve légale	200 040			200 040
Réserves générales	5 927 456	-3 193 292	3 193 292	2 734 164
Résultat de l'exercice	-3 193 292	3 193 292	222 564	-3 193 292
Dividendes				
Total Capitaux Propres	4 934 604		222 564	5 157 168

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 451 306 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	30/09/2022		30/09/2023	
	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 768 660	1 864 446	2 904 214	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 619 204	13 619 204		
Dettes fiscales et sociales	6 483 036	6 483 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 580 406	8 580 406		
Produits constatés d'avance				
Total	33 451 306	30 547 092	2 904 214	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 2 009 187

(**) Dont envers les associés 8 580 188

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	1 345 272
Associés - intérêts courus	375 992
Dettes provis. pr congés à payer	240 459
Personnel - autres charges à payer	195 332
Charges sociales s/congés à payer	112 326
Charges sociales - charges à payer	97 666
Etat - autres charges à payer	2 112
Taxe d'apprentissage cap	2 932
Formation continue cap	17 988
Effort de logement cap	26 605
Taxe professionnelle cap	212 932
Organic cap	79 728

Total	2 709 344
--------------	------------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	855 050
-----------------------------	---------

Total	855 050
--------------	----------------

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et Produits exceptionnels

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Pénalités sur marchés	3	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 943	
Dons, libéralités	30	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 530	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	664 141	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		100
Produits des cessions d'éléments d'actif		22 787 095
TOTAL	682 648	22 787 195

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Impôt	Impôt
+ Résultat courant	-21 881 983	-21 881 983
+ Résultat exceptionnel	22 104 548	22 104 548
- Participations des salariés		
Résultat comptable	222 564	222 564

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 285 729 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires
Liés aux provisions pour hausse des prix
Liés aux plus-values à réintégrer

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice 104 658

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future 104 658

C. Déficits reportables 5 038 259

D. Moins-values à long terme

Estimation du montant de la créance future 1 285 729

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 25 %.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2021, la société SAS EN CO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CSTB.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 78 personnes dont 4 apprentis.

Cadres	20
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	16
Ouvriers	35

Total	77
--------------	-----------

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CSTB

Forme : SARL

SIREN : 499038685

Au capital de : 7 684 000 euros

Adresse du siège social :

23 allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : 23 allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

110 221 751

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

110 221 751

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

Plafonds des découverts autorisés

Cautions bancaires reçues	3 518 632
Avals et cautions	3 518 632
Garantie de l'Etat pour les PGE	780 604
Autres engagements reçus	780 604

Total	4 299 236
--------------	------------------

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Immobilier Chargé	Autres	Total
Valeur d'origine			228 775 615		228 775 615
Cumul exercices antérieurs			85 191 744		85 191 744
Dotations de l'exercice			14 645 793		14 645 793
Amortissements			99 837 537		99 837 537
Cumul exercices antérieurs			63 601 378		63 601 378
Exercice			46 620 372		46 620 372
Redevances payées			110 221 750		110 221 750
A un an au plus			35 747 383		35 747 383
A plus d'un an et cinq ans au plus			69 617 222		69 617 222
A plus de cinq ans			2 166 583		2 166 583
Redevances restant à payer			107 531 188		107 531 188
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 690 564		2 690 564
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 690 564		2 690 564
Montant pris en charge dans l'exercice			46 620 373		46 620 373

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 59 626 euros

E. N. CO

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.400 €.
Siège social : 23 à 41, allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
420 911 406 R.C.S. BOBIGNY

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 MARS 2024

(...)

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 30 septembre 2023, soit la somme de 222.564 € en intégralité au poste **AUTRE RÉSERVES**, lequel sera ramené de la somme de 2.734.164 € à la somme de 2.956.728 €.

(...)

*Pour extrait certifié conforme,
La Présidente*





118, rue La Boétie
75008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 45 63 62 62

E.N.CO
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Septembre 2023

Décision unique de l'Associée du 29 Mars 2024

E.N.C.O SAS
23 à 41 Allée d'Athènes
93320 Les Pavillons-sous-bois

Le 28 Mars 2024
Ce rapport contient 25 pages



E.N.CO

Siège social : 23 à 41 Allée d'Athènes – 93320 Les Pavillons-sous-bois

Capital social : 2 000 400 €

RCS Bobigny : 420 911 406

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 Septembre 2023

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société E.N.C.O relatifs à l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société¹ ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et



sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 Mars 2024

Pierre de TRUCHIS
Associé

ETATS FINANCIERS

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	41 163	41 163		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	393 728		393 728	84 380
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 134	122 096	219 038	253 151
Constructions	452 190	90 438	361 752	384 362
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 837 198	4 118 695	1 718 503	2 121 171
Autres immobilisations corporelles	666 403	446 409	219 995	201 254
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	226 824		226 824	225 624
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 958 641	4 818 801	3 139 840	3 269 942
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	29 722 278	1 763 908	27 958 370	24 307 799
Autres créances	4 574 090		4 574 090	3 607 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 081 123		2 081 123	5 386 676
Charges constatées d'avance (3)	855 050		855 050	1 011 601
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 232 542	1 763 908	35 468 634	34 313 905
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 191 182	6 582 709	38 608 474	37 583 847
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 810 455

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES

Capital	2 000 400	2 000 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 040	200 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 734 164	5 927 456
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	222 564	-3 193 292
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 157 168	4 934 604

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 768 660	6 777 847
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 580 188	7 170 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 619 204	13 129 246
Dettes fiscales et sociales	6 483 036	5 572 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	218	50
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	33 451 306	32 649 243
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 608 474	37 583 847

(1) Dont à plus d'un an (a)	2 904 214	4 510 872
(1) Dont à moins d'un an (a)	30 547 092	28 138 371
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 898 259	2 408 062	5 306 321	1 843 969
Production vendue (biens)	-25 143		-25 143	
Production vendue (services)	53 420 755	1 307 789	54 728 544	52 058 396
Chiffre d'affaires net	56 293 871	3 715 851	60 009 721	53 902 366
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				11 583
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			572 371	429 542
Autres produits			554	218
Total produits d'exploitation (I)			60 582 646	54 343 709
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 470 268	
Variations de stock				70 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			73 098 241	65 832 418
Impôts, taxes et versements assimilés			565 155	687 574
Salaires et traitements			4 112 691	3 840 691
Charges sociales			1 779 271	1 718 052
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			863 864	950 791
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			112 870	535 030
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			397	9 401
Total charges d'exploitation (II)			82 002 755	73 643 958
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-21 420 109	-19 300 249
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			461 874	90 548
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			461 874	90 548
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-461 874	-90 548
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-21 881 983	-19 390 797

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	100	
Sur opérations en capital	22 787 095	16 830 443
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	22 787 195	16 830 443
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 507	10 126
Sur opérations en capital	664 141	622 813
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	682 648	632 939
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 104 548	16 197 505
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	83 369 841	71 174 152
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 147 277	74 367 445
BENEFICE OU PERTE	222 564	-3 193 292
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	46 620 373	40 930 301
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	405 871	41 016

ETATS FINANCIERS

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EN CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 38 608 474 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 222 564 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;
- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant le principe de continuité d'exploitation, il est précisé que son maintien est conditionné à la bonne fin des discussions en cours au 20 mars 2024 entre la direction de la société et les créanciers bancaires et financiers sur le report des échéances de près de 550 contrats de crédit-bail matériel (sur un total d'environ 800 en-cours) sur une durée comprise entre 6 et 12 mois.

Toutefois, la société avait négocié et obtenu dès l'été 2023 des franchises pour 78 d'entre-eux.

La société a décidé de comptabiliser les loyers de crédits-bails selon les nouvelles échéances contractuelles. Cette méthode conduit à ne constater aucune charge de loyer pendant la période de franchise.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Bien + que votre comptabilité

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,06 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2016-2018)

Le taux de charges sociales retenu est de 50%.

Les engagements retraite sont calculés en fonction du taux d'actualisation IAS19 de la zone euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 543	309 348		434 891
Immobilisations incorporelles	125 543	309 348		434 891
- Terrains	341 134			341 134
- Constructions sur sol propre	452 190			452 190
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 595 898	1 015 882	774 582	5 837 198
- Installations générales, agencements aménagements divers	439 966	44 717		484 682
- Matériel de transport	35 370	18 975	622	53 723
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	120 217	7 780		127 997
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 984 776	1 087 354	775 204	7 296 926
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	225 624	1 200		226 824
Immobilisations financières	225 624	1 200		226 824
ACTIF IMMOBILISE	7 335 943	1 397 902	775 204	7 958 641

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 163			41 163
Immobilisations incorporelles	41 163			41 163
- Terrains	87 983	34 113		122 096
- Constructions sur sol propre	67 829	22 610		90 438
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 474 728	754 418	110 451	4 118 695
- Installations générales, agencements aménagements divers	293 777	27 343		321 119
- Matériel de transport	23 856	11 249	614	34 491
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 667	14 132		90 798
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 024 838	863 864	111 064	4 777 637
ACTIF IMMOBILISE	4 066 001	863 864	111 064	4 818 801

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 378 242 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres	226 824	226 824
--------	---------	---------

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

29 722 278

29 722 278

Autres

4 574 090

4 574 090

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

855 050

855 050

Total	35 378 242	35 151 418	226 824
--------------	-------------------	-------------------	----------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir



Fournisseurs - rrr à obtenir

68 867

Total	68 867
--------------	---------------

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

[REDACTED]		
Parts sociales	600	600
TOTAL	600	600

La valeur nominale des titres est de 3 334 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

[REDACTED]		
Report à Nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		-3 193 292
Prélèvements sur les réserves		3 193 292
Total des origines		
Affectations aux réserves		
Distributions		
Autres répartitions		
Report à Nouveau		
Total des affectations		

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	2 000 400				2 000 400
Réserve légale	200 040				200 040
Réserves générales	5 927 456	-3 193 292		3 193 292	2 734 164
Résultat de l'exercice	-3 193 292	3 193 292	222 564	-3 193 292	222 564
Dividendes					
Total Capitaux Propres	4 934 604		222 564		5 157 168

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 451 306 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	4 768 660	1 864 446	2 904 214
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 619 204	13 619 204	
Dettes fiscales et sociales	6 483 036	6 483 036	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	8 580 406	8 580 406	
Produits constatés d'avance			
Total	33 451 306	30 547 092	2 904 214

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 2 009 187

(**) Dont envers les associés 8 580 188

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	1 345 272
Associés - intérêts courus	375 992
Dettes provis. pr congés à payer	240 459
Personnel - autres charges à payer	195 332
Charges sociales s/congés à payer	112 326
Charges sociales - charges à payer	97 666
Etat - autres charges à payer	2 112
Taxe d'apprentissage cap	2 932
Formation continue cap	17 988
Effort de logement cap	26 605
Taxe professionnelle cap	212 932
Organic cap	79 728

Total	2 709 344
--------------	------------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	855 050
-----------------------------	---------

Total	855 050
--------------	----------------

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et Produits exceptionnels

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Pénalités sur marchés	3	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 943	
Dons, libéralités	30	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 530	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	664 141	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		100
Produits des cessions d'éléments d'actif		22 787 095
TOTAL	682 648	22 787 195

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

+ Résultat courant	-21 881 983	-21 881 983
+ Résultat exceptionnel	22 104 548	22 104 548
- Participations des salariés		
Résultat comptable	222 564	222 564

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 285 729 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires

Liés aux provisions pour hausse des prix

Liés aux plus-values à réintégrer

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés

Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice

104 658

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future

104 658

C. Déficits reportables

5 038 259

D. Moins-values à long terme

Estimation du montant de la créance future

1 285 729

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 25 %.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2021, la société SAS EN CO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CSTB.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 78 personnes dont 4 apprentis.

Cadres	20
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	16
Ouvriers	35
Total	77

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CSTB

Forme : SARL

SIREN : 499038685

Au capital de : 7 684 000 euros

Adresse du siège social :

23 allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : 23 allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés



Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

110 221 751

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

110 221 751

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

Plafonds des découverts autorisés

Cautions bancaires reçues	3 518 632
Avals et cautions	3 518 632
Garantie de l'Etat pour les PGE	780 604
Autres engagements reçus	780 604
Total	4 299 236

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Crédit-Bail

	Immobilier	Construction	Autres	Total
Valeur d'origine	228 775 615			228 775 615
Cumul exercices antérieurs	85 191 744			85 191 744
Dotations de l'exercice	14 645 793			14 645 793
Amortissements	99 837 537			99 837 537
Cumul exercices antérieurs	63 601 378			63 601 378
Exercice	46 620 372			46 620 372
Redevances payées	110 221 750			110 221 750
A un an au plus	35 747 383			35 747 383
A plus d'un an et cinq ans au plus	69 617 222			69 617 222
A plus de cinq ans	2 166 583			2 166 583
Redevances restant à payer	107 531 188			107 531 188
A un an au plus				
A plus d'un an et cinq ans au plus	2 690 564			2 690 564
A plus de cinq ans				
Valeur résiduelle	2 690 564			2 690 564
Montant pris en charge dans l'exercice	46 620 373			46 620 373

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 59 626 euros